

[Nouvelles]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(1988)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Cinquième série des PNR

Le Département fédéral de l'intérieur a approuvé en juin 1988 le premier plan d'exécution d'un programme national de recherche (PNR) de la cinquième série, décidée en juin 1987 par le Conseil fédéral et dont le Fonds national assurera la mise en oeuvre. Ce PNR n° 26, intitulé "L'homme, sa santé et l'environnement" comporte trois axes principaux : l'influence des caractéristiques physiques de l'environnement sur la santé humaine, la maîtrise des maladies chroniques, et les aspects psycho-sociaux du SIDA.

Une mise au concours officielle invite les chercheurs à soumettre les esquisses des projets qu'ils se proposent de mener à bien, dans le cadre du plan d'exécution qu'a établi le groupe d'experts constitué par le Fonds national. Les travaux retenus, qui dureront cinq ans et qui bénéficieront d'un montant global de 14 millions de francs, débiteront en 1989.

Les plans d'exécution des six autres PNR de cette cinquième série seront bientôt soumis à l'approbation du Département fédéral de l'intérieur.

Bourses de relève

Dans le cadre de l'activité du Fonds national, l'encouragement de la formation des jeunes chercheurs bénéficie actuellement d'une priorité non seulement au niveau des intentions mais aussi dans les faits. En effet, les montants consacrés aux bourses pour chercheurs avancés ont plus que doublé en dix ans. Concrétisant les

plans pluriannuels formulés par le Conseil de la recherche, les sommes allouées aux boursiers de la catégorie "avancés" ont passé de quelque 3,5 millions de francs à la fin des années septante à près de 7,5 millions en 1988.

Par contre, très peu de variations peuvent être relevées quant à la répartition du nombre de ces mêmes bourses entre les grands groupes de disciplines : 30% aux sciences humaines et sociales, 30% aux sciences naturelles et de l'ingénieur, et 40% à la biologie et à la médecine.

Le caractère prioritaire de l'encouragement de la relève scientifique se justifie par le fait qu'une pénurie importante de candidats suisses et qualifiés à repourvoir des chaires de hautes écoles est attendue pour la prochaine décennie. Les boursiers ayant élargi leur horizon dans les meilleurs laboratoires et centres de recherche à l'étranger seront également appelés à assumer des responsabilités dans les divers secteurs de l'économie privée ou de l'administration publique.

En quatre langues

La brochure d'information (28 pages) destinée à décrire brièvement les structures et les multiples tâches du Fonds national suisse de la recherche scientifique, qui n'existait jusqu'à présent qu'en allemand et en français, est désormais disponible aussi bien en italien qu'en anglais.

Elle ne s'adresse pas seulement aux personnes déjà en contact avec notre Institution, mais à un cercle d'intéressés beaucoup plus large. Elle peut être demandée au Service d'information du Fonds national. □

